

**Arrêté fixant la composition et portant désignation des membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes pour l'élection au conseil d'administration du centre de gestion de Seine et Marne**

**N° 2020.270**

Le Président du Centre de Gestion de la fonction publique de Seine et Marne ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 di 26 juin 1985, modifié par le décret N° 2020-554 du 11 mai 2020 portant diverses dispositions relatives aux centre de gestion de la fonction publique territoriale ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes créée pour l'élection relative au renouvellement du conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et Marne :

Président : Daniel LEROY –Président du Centre de gestion

**Maires :**

Titulaires :

- Madame Anne THIBAUT - Maire ARVILLE
- Madame Monique BOURDIER – Maire de BOULEURS
- Monsieur Gérard CHOMOND - Maire de CREGY-LES-MEAUX

Suppléants :

- Monsieur Gérard CHANCLUD – Maire de LA CHAPELLE LA REINE
- Monsieur Michel MOUTON – Maire de LONGPERRIER
- Monsieur Pierre BABUT –Maire de SOUPPES SUR LOING

### **Présidents d'établissements publics locaux**

Titulaires :

- Monsieur Jacques HEESTERMANS – Président du Syndicat intercommunal de Cesson –Vert-Saint-Denis.

Madame Stéphanie DUMENIL – Présidente du Syndicat intercommunal à vocation unique du collège Charles Péguy de Verneuil l'Etang.

Suppléants :

- Monsieur Christian POTEAU – Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.
- Madame Anne-Lise MARSADIE – Présidente du Syndicat intercommunal de la petite enfance de Chevry-Cossigny - Ferolles-Attilly – Servon.

### **Personnes qualifiées**

Titulaires :

- Monsieur Jacky FROSSARD
- Monsieur Alain VELLER

Suppléants

- Monsieur Daniel LAMY
- Monsieur Jean BARRACHIN

**Fonctionnaires Territoriaux**

Monsieur Vincent KERBIQUET Directeur général des services du CDG 77

Madame Marie Claude MAURIN – Responsable du service Finances du CDG 77

**ARTICLE 2** : Le Directeur Général du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre de Gestion

**Le Président,  
Daniel LEROY**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Daniel Leroy".

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de ..... dans un délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».